

Fragment d'un livre de médecine en Copte thébain / [Urbain Bouriant].

Contributors

Bouriant, Urbain.

Publication/Creation

[Place of publication not identified] : [publisher not identified], 1887.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/bffpbgdm>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

*U. Bouriant. fragments d'un livre de Médecine, en copie
théorique pp. 374-379.*

Letard Coll. 61

ACADÉMIE
DES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS
DES
SÉANCES DE L'ANNÉE 1887

QUATRIÈME SÉRIE

TOME XV

BULLETIN DE JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE



pp. 374

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC LXXXVII

- U.* — C, III, 11; v, 10. — D, 1, 11. — E, II, 14; III, 12; IV, 3.
Va. — E, VII, 11. — G, 3.
Val. — E, III, 17.
Ve. — C, II, 13. — F, CXXV, 2.
Vel. — C, IV, 6.
Ver. — E, v, 18. — F, CXXII, 9.
Ves. — H, 7. — I, 1, 2. — J, 1, 2. — K, 1, 2.
Vi. — B, 3. — C, II, 12; III, 17. — F, CXLVII, 2(?). — Cf. *Civi(tate)*.
Civi(tate).
Um. — D, II, interligne.
Un. — E, VI, 20.
Vo. — E, IV, 10.
Us. — C, II, 3; III, 8; VI, 2. — E, 1, 20. — F, CXXII, 4. — Cf.
Plus, Trus.

N° VI.

FRAGMENT D'UN LIVRE DE MÉDECINE EN COPTE THÉBAIN,

PAR M. URBAIN BOURIANT.

Tout ce qui nous reste de la médecine des anciens Égyptiens se trouve contenu dans quelques papyrus dont deux seulement sont publiés : le papyrus Ebers⁽¹⁾, et le papyrus médical de Berlin⁽²⁾. Malheureusement l'interprétation de ces textes est très malaisée. Les noms des plantes et des ingrédients qui entrent dans la composition des divers remèdes sont presque toujours, pour le moment du moins, impossibles à identifier. Ces précieux documents demeureront pour nous à peu près lettre close tant que nous n'aurons pas retrouvé les ouvrages coptes et arabes qui ont transmis aux Égyptiens d'aujourd'hui les recettes médicales formulées par leurs ancêtres. Les livres

⁽¹⁾ *Papyrus Ebers, das hermetische Buch conservirt in der Universitäts-Bibliothek zu Leipzig.* Leipzig, 1875, 2 vol. in-folio, xvi-126 p., 109 pl.

⁽²⁾ H. Brugsch, *Recueil de monuments*, t. II; cf. *Notice raisonnée d'un Traité médical datant du XIV^e siècle avant notre ère.* Leipzig, 1863, in-4°, iii-20 p., 1 pl.

arabes seront bientôt, je l'espère, à notre disposition. Je les fais activement rechercher dans les couvents d'Égypte, et j'ai déjà reçu à ce sujet de sérieux renseignements. Pour les traités de médecine en langue copte, il sera beaucoup plus difficile de les retrouver. Presque tous ont été détruits et les manuels en usage aujourd'hui sont tous rédigés d'après les traductions arabes des anciens livres, la langue copte n'étant plus comprise en Égypte. Aussi est-ce une véritable trouvaille que de rencontrer un fragment, tout court soit-il, traitant de matières médicales.

Zoëga, dans son Catalogue des manuscrits coptes de la bibliothèque Borgia⁽¹⁾, a fait connaître quatre pages d'un traité de ce genre. C'était là tout ce que, jusqu'à l'heure présente, nous possédions sur la médecine et la thérapeutique égyptiennes. Ce fragment contient quarante-cinq recettes contre les maladies de la peau, gales et démangeaisons. Deux traductions en ont été faites : l'une par Champollion lui-même⁽²⁾, l'autre par Dulaurier⁽³⁾. Pendant mon séjour à Akhmîm, l'hiver dernier, j'ai été assez heureux pour rencontrer un autre fragment médical en copte thébain qui, à en juger d'après l'écriture, n'appartient pas au monument d'où ont été arrachées les quatre pages publiées par Zoëga. Cela n'a rien de surprenant : chaque couvent devait posséder au moins un exemplaire de ce Codex. J'ignore d'où provient le fragment de la bibliothèque Borgia, mais celui que j'ai retrouvé à Akhmîm appartenait au Deîr el Abiad (couvent blanc) construit près de Sohag, sous le vocable d'Amba Schenoudah. C'est une feuille de parchemin simple, mesurant environ 15 centimètres de hauteur sur

(1) *Catalogus codicum copticorum*, p. 626 et suiv.

(2) Publiée par Ephrem Poitevin, *Revue archéologique*, 11^e année.

(3) *Journal asiatique*, 1843 et tirage à part sous ce titre : *Fragment d'un Traité de médecine copte faisant partie de la collection des manuscrits du cardinal Borgia*, traduit et accompagné de notes par Ed. Dulaurier.

12 de largeur et légèrement déchirée dans sa partie inférieure. Chacune des pages contient vingt-cinq lignes d'une écriture petite et irrégulière. Elles formaient les pages 214 et 215 du manuscrit.

Les recettes contenues dans ces deux pages sont toutes destinées à guérir les maladies du sein (douleur, inflammation, pénurie du lait). Du reste en voici le texte et la traduction :

᾿ΑΛΑ : Ε ΜΝ ΟΥΜΑΣ † ΧΕ ΘΝΟΟΥ † ΕΡΟΟΥ ΟΥΠΕΡΙΧΙΣ-
ΜΑ. ΕΤΒΕ ΝΚΙΒΕ ΕΥ† ΚΑΣ ΦΑΦΕΡΦΑΥ ΟΝ ΕΠΣΟΜΑ
Ν2ΟΟΥΤ ΜΠΡΩΜΕ ΧΙ Ν†ΒΟΤΑΝΕΙ ΧΕ ΒΑΛΝΕΜΟΥ ΜΝ
ΝΟΥΠ†ΙΜΙΘΙΟΝ ΜΝ ΟΥΛΙΘΑΡΚΕΡΟΝ ΜΝ ΟΥΤΑ2Τ ΜΝ
ΟΥΦΠΠΙΟΝ ΑΝΑ ΘΝΟΥ ΚΑΛΟΣ ΧΙ ΝΟΥΚΟΥΙ Ν2ΜΧ.
ΕΡΟΟΥ ΑΝΑΛΑΜΒΑΝΕ ΜΜΟΥ 2Ι ΧΕΛΟΣ ΝΕΛΟΟΛΕ Σ2ΕΙ-
ΜΗ. ΚΑΥ 2Ν ΟΥΑΚΚΙΟΝ ΝΤΑ2Τ. ΝΓ6ΟΥ [Ν]ΚΣΟΛ6
ΕΡΟΟΥ ΦΑΝΤΟΥΛΟ. ΚΦΑΝΟΥΦΦ ΕΚΛ4 ΕΥΜΝ ΕΒΟΛ
ΑΛΑΜΒΑΝΕ ΜΜΟ4 ΝΓΑΥ ΝΤΡΟΧΙΣΚΟΣ ΝΓΚΑΥ ΦΑ ΤΕ-
ΧΡΙΑ 2Ν ΤΕΧΡΙΑ ΤΕ ΒΕΛ ΝΕΤΡΟΧΙΣΧΟΣ ΕΒΟΛ 2Ι ΜΟΟΥ
ΝΣΑΥ2Ε ΧΡΩ ΕΤΒΕ ΟΥΚΙΒΕ ΕΣΜΟΧ2 ΧΙ ΝΟΥΕΡΩΤΕ
ΝΣ2ΙΜΕ ΑΛΛΟ ΕΡΟΣ ΦΑΦΕΡΦΑΥ ΟΝ ΝΧΟΕΙΤ ΜΝ ΝΒΑ2
ΕΤΜΟΧ2 ΕΤΒΕ ΟΥΚΙΒΕ ΕΣ[†ΚΑΣ] ΧΙ ΝΟΥΑΜΑΛΕ ΜΝ
ΟΥΩΤ [ΝΡΙΡ?] ΜΝ ΟΥΝΕ2 ΝΟΥΕΡΤ ΑΝ[Α ΘΝΟΥ ΜΝ
ΝΕΥΕΡ]ΗΥ † ΕΡΟΟΥ ΣΕ[ΝΑΛΟ—] ΕΤ[ΒΕ ΝΚΙΒΕ].....

᾿ΑΙΕ : ΜΝ ΟΥΝΕ2 ΝΟΥΕΡΤ ΘΝΟΟΥ ΑΛΛΟΣ ΦΑΥΕΡΦΑΝ
ΟΝ ΕΠΧΟΥ4. ΕΤΒΕ ΝΚΙΒΕ ΝΟΥΣ2ΙΜΕ ΕΤΡΕΥΡΡΩΤΕ
ΧΙ Ν2ΝΧΗΝ ΕΥΦΟΟΥΕ ΑΛ2ΜΟΥ 2Ι ΑΝΚΡΑΤΟΝ ΜΑΡC-
CΟΥ ΝΓΝ2ΟΟΥ 2Ν ΤCΙΟΟΥΝΕ ΕΤΒΕ ΝΚΙΒΕ ΕΤΡΕΥ-
ΕΡΕΡΩΤΕ. ΧΙ Ν2ΝΒΑΛΛΑΒΩΚ ΑΛ2ΜΟΥ ΜΑΡΟΥCΟΥ
ΠΕΥΜΟΟΥ ΝΦΟΡΠ ΜΝΝCΩC ΝCΕΟΥΦΜ ΝΙΚΟΟΥΕ ΕΥ-
ΦΑΝ6Ο ΕΥΟΥΦΜ ΦΑΡΕ ΠΟΚΕ ΕΙΡΕ ΕΟΝ Ν†2Ε Ε4-
ΦΑΝ6Ο ΕΥΟΥΦΜ ΕΤΒΕ 2ΝΚΙΒΕ ΕΥΦΛΕΚΜΑΤΙCΤΕ ΧΙ
ΝΟΥ2ΜΟΥ 2Ε ΜΝ ΟΥCΑΥ2Ε ΜΝ[ΟΥ]Ν2 ΘΝΟΟΥ 2Ι ΟΥ-

COΠ ΚΑΤΑΠΛΑΣΣΕ ΜΜΟΟΥ CΕΝΑΛΩ ΕΤΒΕ ΖΝΚΙΒΕ Ε-
 ΤΡΕΥΕΡΕΡΩΤΕ ΧΙ ΝΖΝΜΑΣΤ ΝΕΡΟΣ † ΟΥΜΙCΤΡΑΝΟΣ
 ΜΜΕΝΕ ΖΙ ΖΝΚΕΕΙΡΠ ΝΕCCOΥ ΛΥΩ ΚΑΤΑΠΛΑΣCΕ ΟΝ
 ΝΚΙΒΕ ΟΝ ΖΜ ΠΙΠΑΣΡΕ CΕΝΑΜΟΥΖ. ΚΕΟΥΑ ΟΝ ΧΙ ΝΖΝ-
 CΩΒΕ ΝΒΑΝΤΕ ΟΜ[C]ΟΥ Μ[Ν ΟΥ]ΖΜΟΥ ΝΟΧΟΝ ΕΧΝ
 ΝΚΙΒΕ [C]Ε[ΝΑΕΙΡΕ Ε]ΥΜΕΖ ΝΕΡΟΤΕ ΚΕΟΥΑ [ΕΤΒΕ ΝΚ]Ι-
 ΒΕ ΧΝ ΝΕΥΕΡΝΟΣ ΧΙ ΝΟΥΦΑ. ΟΗΝ ΝΧΕC
 ΕΜΟ. ΝΚΙΒΕ Ν.

Au début de la page 214 nous avons la fin d'une recette
 dont le commencement se trouvait à la page 213.

. et du mastic, broie-les et applique-les en
 liniment aux parties malades.

Pour les seins endoloris, — s'emploie aussi pour le corps mâle de
 l'homme : prends la plante nommée œil de chat, de la céruse, de la li-
 tharge, du plomb et de l'opium en quantités égales; broie-les bien,
 ajoute un peu de vinaigre, mets (le tout) dans du suc de jusquiame,
 fais cuire dans du suc de vigne femelle, mets dans un vase de plomb et
 laisse reposer, frottes-en les parties malades jusqu'à guérison. Si tu
 veux préparer (ce médicament) pour qu'il se conserve, prends-le, fais-en
 des pilules et laisse-les jusqu'à ce que tu t'en serves; pour t'en servir,
 fais dissoudre les pilules dans du blanc d'œufs et emploie.

Pour un sein malade : prends du lait de femme et frotte-l'en. On em-
 ploie aussi des olives et des feuilles de palmier pilées ⁽¹⁾.

Pour un sein endolori : prends de l'amande ⁽²⁾, du saindoux ⁽³⁾ et de
 l'huile de roses en quantités égales; broie-les ensemble, applique à la
 partie malade et elle guérira.

Pour les seins

⁽¹⁾ ΕΤΜΟΧΖ veut dire «malade», mais ce doit être une faute pour ΕΤ-
 ΜΟΧΖ, d'une racine ΜΧΖ, dont le dérivé ΜΧΛΖΤ, ΜΧΛΖΧ «mortier»,
 se rencontre au ch. XI, verset 8 du Livre des Nombres et à la fin du fragment mé-
 dical publié par Zoëga (*Catal. cod. copt.*, p. 630).

⁽²⁾ Je crois qu'ΑΜΑΛΕ est ici l'abréviation d'ΑΜΥΓΔΑΛΛΗ; le sens de
 «moisson, gerbe» qui est celui du grec ἀμάλη, ἀμαλλα, n'est pas applicable ici.

⁽³⁾ Après ΟΥΩΤ il y a une lacune que j'ai comblée par ΝΡΙΡ «graisse de
 porc, saindoux». Cette substance est déjà employée dans le fragment publié par
 Zoëga.

Il manque, à la fin de la page 214, une ligne et demie, dans lesquelles étaient définis le genre de maladie à traiter et le commencement de la formule. La fin de la recette est indiquée au début de la page 215 :

... et de l'huile de roses, broie-les ensemble et frottes-en la partie malade. — On emploie aussi ce remède pour les brûlures.

Pour les seins d'une femme, afin qu'ils aient du lait : prends des herbes (?) sèches, broie-les dans du vin pur⁽¹⁾; qu'elle les boive après que tu l'auras mise au bain.

Pour les seins, afin qu'ils aient du lait : prends des fèves grecques, broie-les; qu'on en boive l'eau d'abord, puis on mangera ce qui en restera de mangeable. On emploiera de même le sésame, et on en mangera aussi ce qui en restera.

Pour l'inflammation des seins : prends du sel, un œuf et de l'huile, broie-les ensemble, emploie en cataplasme, et les seins guériront.

Pour des seins, afin qu'ils aient du lait : prends du jus d'herbes⁽²⁾, donne chaque jour à boire à la malade une cuillerée⁽³⁾ de ce jus dans du vin, applique-le aussi en onction sur les seins qui, par la vertu de ce remède, se rempliront.

Autre : prends des feuilles de dattier, fais-les macérer dans du sel, applique-les sur les seins, et ils seront remplis de lait.

Autre pour les seins, afin qu'ils ne deviennent pas grands : prends du.....rouge.....

La dernière formule disparaît dans la lacune causée par la déchirure du bord inférieur de la feuille.

Il nous reste donc huit recettes intactes et trois autres mutilées. C'est peu de chose à la vérité, mais il est à présumer que des recherches ultérieures amèneront la découverte d'autres feuillets du même manuscrit. Ces documents, joints à ceux que je pense obtenir bientôt dans les couvents de la haute Égypte, aideront puissamment les savants dans l'inter-

(1) ΑΝΚΡΑΤΟΥ = ἀκρατον «vin pur».

(2) ΜΑΖΤ = ΜΧΛΖΤ ?

(3) ΜΙΣΤΡΑΝΟC, mot formé de μύστρον «cuiller».

prétation jusqu'à présent très imparfaite des deux grands traités de médecine que nous tenons des anciens Égyptiens, le papyrus de Berlin et le papyrus Ebers.

N° VII.

NOUVELLE NOTE SUR LES MOSAÏQUES DÉCOUVERTES À SOUSSE (HADRUMÈTE)

PAR LES SOINS DU 4^e RÉGIMENT DE TIRAILLEURS,

PAR M. ALEXANDRE BERTRAND.

Le 5 août dernier, M. Georges Perrot, notre confrère, vous communiquait une note de M. de la Blanchère sur une grande mosaïque représentant le cortège de Neptune, découverte à Hadrumète et transportée au musée de Tunis (Bardo).

Un dessin était annexé à cette note.

La mosaïque de Neptune n'est pas la seule qui ait été découverte par les soins du 4^e régiment de tirailleurs, commandé par le colonel Vincent, sous la direction du général Bertrand. Deux autres mosaïques, dont une fort belle, ont été mises au jour en même temps. M. de la Blanchère en dit seulement un mot en passant. Un dessin de l'une d'elles m'ayant été gracieusement envoyé pour la *Revue archéologique*, avec un récit détaillé des fouilles, je demande à l'Académie la permission de compléter la note du 5 août.

La découverte, comme cela arrive presque toujours, est due au hasard. Il fallait creuser un puisard dans les jardins militaires. Aux premiers coups de pioche, les ouvriers mirent à nu une mosaïque, malheureusement en mauvais état, représentant une panthère d'un beau mouvement et d'un coloris très vif. Le général fut averti. Comprenant que l'on était sur l'emplacement d'une villa, il ordonna des sondages, puis, les sondages ayant donné des résultats favorables, le déblaiement du terrain jusqu'à près de 1^m,50 de profondeur. Ces travaux

firent découvrir les restes d'une magnifique villa, très spacieuse, bien située, ornée de plusieurs mosaïques variées de dessins et de couleurs.

Deux chambres surtout sont remarquables, la chambre contenant la mosaïque de Neptune, décrite par M. de la Blanchère, puis une seconde chambre de 8 mètres sur 10, ornée d'une mosaïque dont mon correspondant me donne la description suivante :

La mosaïque est formée de dessins géométriques ayant pour motifs principaux des octogones entourés de carrés, puis de triangles, qui remplissent les intervalles. Les cubes ne sont pas fins, mais ils sont d'une belle couleur. Au centre de cette mosaïque à peu près intacte se trouvait un paysage carré d'environ deux mètres de côté, représentant une source surmontée d'un pâtre jouant de la flûte, et au pied de laquelle viennent s'abreuver des animaux symbolisant l'agriculture : bœuf, chèvre, etc.; puis, plus loin, un serpent, un escargot, quelques arbustes et, derrière, des rochers. La source qui occupe le centre du médaillon est elle-même flanquée, au nord et au sud, de deux palmiers avec leurs régimes; à l'est et à l'ouest, de deux poteaux limites⁽¹⁾. Aux quatre angles sont des chevaux de course vainqueurs portant un collier et couronnés par des génies.

Derrière le palmier nord on lit : CAMPVS DILECTVS.

Derrière le palmier sud : PATRICIVS IPPARCHVS.

Cette mosaïque, ajoute mon correspondant, est d'une grande finesse d'exécution et d'un puissant coloris. Le dessin n'est pas toujours très pur, mais la composition est remarquable et l'effet produit est saisissant. Les chevaux étalons, de robes différentes, portent les uns, sur la fesse gauche, une marque qui doit être la marque du propriétaire, les autres, placés en diagonale et présentant le côté droit, les lettres SOROTHI⁽²⁾.

La panthère et le médaillon des chevaux de course, sur la proposition de M. de la Blanchère, seront placés dans la salle d'honneur du 4^e régiment de tirailleurs.

On n'a trouvé aucune médaille, aucune inscription dans les déblais, si ce n'est, en mosaïque, sur le seuil de deux des chambres, les mots : AD APRV(M), AD LEONE(M).

(1) Ces poteaux portent une traverse ornée de banderoles et un disque étoilé.

(2) Probablement le nom du propriétaire des chevaux.

Suivent quelques observations que je crois utile de relever également.

Les dessous de toutes ces mosaïques étaient peu solides. Le chef de bataillon Privat, directeur des travaux, a fait creuser profondément auprès de la mosaïque des chevaux. Il a trouvé plus de 1^m,80 de gravois de toute sorte sans arriver jusqu'au sol naturel. Cette villa a été évidemment superposée à d'autres constructions plus anciennes. Il y a là plusieurs civilisations qui se sont succédé. Dans les gravois se sont rencontrés des morceaux de verre irisé, des fragments de poterie, du marbre, des briques, des clous et beaucoup de dents et d'ossements d'animaux.

Les murs étaient bien construits jusqu'à 50 ou 60 centimètres au-dessus des mosaïques, mais plus haut ce n'était que du pisé peu résistant revêtu d'un stuc couvert de fresques représentant des guirlandes de feuillage. On comprend que des murs si peu solides se soient effondrés facilement et aient tout recouvert de leurs débris. Mais les meubles et les objets précieux avaient été enlevés auparavant. Plus tard, le terrain s'inclinant vers le nord, les eaux venues de la partie supérieure ont entraîné de la terre et ont tout enfoui. Des oliviers étaient plantés sur ce terrain quand le 4^e tirailleurs en a pris possession, et leurs longues racines ont désagréé quelques parties de mosaïques.

Les environs jusqu'à la mer sont couverts de ruines, et de belles mosaïques trouvées il y a quelques années attestent, à la fois, le nombre de grandes habitations qu'il y avait sur cet emplacement très favorable et la richesse d'Hadrumète.

Messieurs, c'est au zèle et au dévouement à la science des officiers du 4^e régiment de tirailleurs que nous sommes redevables de ces belles découvertes. Il est de mon devoir de signaler à l'Académie le nom de ceux qui ont pris la part la

plus active à la direction et à la surveillance des fouilles, savoir :

Le chef de bataillon Privat, le capitaine Rebillet, le sous-lieutenant porte-drapeau Kling et l'adjudant Simonin, l'auteur des dessins que j'ai mis sous vos yeux.

Je crois juste que ces noms figurent au procès-verbal et soient mentionnés dans nos *Comptes rendus*.

ADDITION À LA COMMUNICATION PRÉCÉDENTE, PAR M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

Aux noms cités par M. Alexandre Bertrand, je demande à ajouter ceux du sous-lieutenant Merlin et du lieutenant De-launay, qui ont activement concouru à la découverte et à la conservation des mosaïques d'Hadrumète.

A propos des inscriptions tracées dans le champ de la mosaïque des chevaux, je pense qu'on doit y reconnaître les noms des chevaux au nominatif et celui du propriétaire au génitif. Il suffit de rappeler, à ce sujet, les mosaïques africaines trouvées à Cherchell et à l'Oued-Athménia, qui portent des inscriptions analogues à côté de la représentation des chevaux de course.

Sur la mosaïque de Cherchell, dont j'ai publié un dessin dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de France* (1881, p. 190), le cheval MVCCOSVS est représenté devant une palme; sur le corps de l'animal est inscrit au génitif le nom de son maître, CL·SABINI; sur le cou on distingue les lettres PRA, qui indiquent en abrégé le nom de la faction prasine, à laquelle appartenait le cheval : *Muccosus, pra(sinianus), Cl(audiū) Sabini*. C'est, comme on le voit, avec l'indication de la faction en plus, une mention absolument semblable à celle qui accompagne la représentation des chevaux sur la nouvelle mosaïque d'Hadrumète.

Dans certaines inscriptions de Rome et sur des graffites de Pompéi, qui renferment des listes de chevaux de course vain-

queurs, le pays d'origine de ces chevaux est indiqué: il y a lieu de remarquer que la plupart sont africains.

Mon savant confrère, M. Deloche, me fait observer que chacune des quatre figures de chevaux porte une marque distinctive: cette marque est tantôt un nom (*Sorothi*) sur un des côtés du corps, tantôt un monogramme sur la croupe. On doit supposer, d'après cela, qu'il s'agit seulement de *deux* chevaux vus de deux côtés différents. Le nom entier (*Sorothi*) est certainement celui du propriétaire. Quant au monogramme, on pourrait y trouver un monogramme analogue à celui qui se voit sur les représentations de chevaux, de cochers et de symboles de victoires de course.

Cette hypothèse ne nuit en rien à l'explication que j'ai proposée pour les inscriptions. Les mots *CAMPVS DILECTVS* désignent l'endroit frais et ombragé au milieu duquel se passe la scène. Les noms *IPPARCHVS* et *PATRICIVS* sont ceux des deux chevaux dont *Sorothus* est le propriétaire.

APPENDICE N° I.

RAPPORT

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE,

SUR LES OUVRAGES ENVOYÉS AU CONCOURS DE L'ANNÉE 1886,

PAR M. GUSTAVE SCHLUMBERGER,

LU DANS LA SÉANCE DU 15 JUILLET 1887.

MESSIEURS,

Vingt-quatre concurrents se sont présentés cette année à nos suffrages. Beaucoup parmi eux nous ont envoyé des travaux très remarquables, et le concours de 1887 peut certainement

compter parmi les meilleurs de ces dernières années. Aussi avons-nous été non seulement fort embarrassés pour classer bien des candidats d'un mérite en quelque sorte égal, mais encore fort au regret de ne pouvoir en couronner un plus grand nombre. Votre Commission a dû se livrer à un travail de comparaison minutieux avant de prendre des décisions définitives.

Parmi les ouvrages que nous aurions désiré distinguer et qui n'ont cependant pu recevoir de récompense, nous vous signalerons surtout les suivants :

M. Salomon Reinach, déjà bien connu de vous tous par tant de travaux excellents, nous a adressé un *Catalogue sommaire du Musée des antiquités nationales au château de Saint-Germain-en-Laye*. Votre Commission est d'avis que ce catalogue compte parmi les meilleurs et les plus utiles livres de ce genre, mais il lui a paru que cette publication n'offrait pas un développement suffisant pour pouvoir rentrer absolument dans le cadre des ouvrages que le concours des Antiquités nationales est destiné à récompenser.

M. H. Delpech nous avait envoyé un bien intéressant travail en deux volumes sur *la Tactique au XIII^e siècle*. Vous savez que la mort vient de nous enlever cet érudit si zélé. Votre Commission signale d'une manière toute particulière à votre attention cette belle monographie, qui n'est que la suite et le développement d'un mémoire plus ancien pour lequel M. Delpech avait obtenu une première mention au concours de 1879. Malgré d'importantes réserves, nous estimons que ce nouvel ouvrage a fait faire un grand pas à l'histoire militaire du XIII^e siècle, et on a récemment rendu justice dans diverses publications aux mérites incontestables de cette publication.

Une mention toute spéciale doit être également accordée à l'édition que MM. C. Favre, de Genève, et L. Lecestre nous ont envoyée du *Jouvencel* de Jean de Bueil. Mais le premier volume seul a paru, ne nous donnant encore qu'une faible

portion du texte. Toutes les pièces justificatives sont à publier. Votre Commission est d'avis que, pour pouvoir statuer en toute connaissance de cause, il faut attendre que l'édition soit terminée.

Nous avons encore remarqué les ouvrages suivants, qui présentent tous quatre des qualités très réelles : *Études sur les misères de l'Anjou aux xv^e et xvi^e siècles*, par M. André Joubert; *Les sires de Faucogney, vicomtes de Vesoul*, par M. J. Finot; *Sigillographie du Bas-Limousin*, par MM. Ph. de Bosredon et E. Rupin; *Ville libre et barons. Essai sur les limites de la juridiction d'Agen et sur la condition des forains de cette juridiction*, par M. G. Tholin. La plupart de ces érudits ont été lauréats de nos précédents concours, et c'est à regret que nous nous sommes vus dans la nécessité de ne pouvoir signaler plus formellement les livres très méritoires dont nous venons de vous donner les titres. Dans un concours moins disputé, ils auraient très probablement obtenu des récompenses.

Votre Commission a définitivement retenu neuf ouvrages, auxquels nous avons décerné les trois médailles et les six mentions dont nous pouvions disposer.

PREMIÈRE MÉDAILLE.

La première médaille est accordée à M. R. Delachenal, pour son *Histoire des avocats au Parlement de Paris (1300-1600)*. Ce travail constitue la première monographie véritablement critique de l'ordre des avocats dans la capitale. M. Delachenal a pris l'objet de son étude à ses origines mêmes, et dans son second chapitre il a rapidement retracé l'histoire de la communauté et de la confrérie en question. Il traite ensuite des conditions requises pour être reçu avocat aux époques dont il s'occupe plus particulièrement, de la présentation et de la prestation du serment, de l'immatriculation, enfin du stage et de sa durée.

Les chapitres les plus intéressants sont ceux où l'auteur côtoie pour ainsi dire l'histoire de la procédure ou tout au moins celle des pratiques du Parlement, et où il parle du mandat, de la distribution du conseil, de la place qu'occupaient les avocats dans la grand'chambre ou chambre du plaidoyer, des jours où l'on plaidait, de la police des audiences, des nombreux actes de procédure dont la nécessité ou l'usage s'étaient introduits depuis la substitution de la procédure écrite à la procédure orale.

D'autres chapitres encore sont consacrés à l'un des points les plus curieux de l'histoire des avocats, c'est-à-dire aux rapports de leur corporation avec la magistrature, au pouvoir réglementaire et disciplinaire que le Parlement exerçait sur eux, aux circonstances dans lesquelles ils pouvaient être associés à ses actes politiques; enfin, à l'origine et au caractère de ceux qui, sous le titre d'avocats du roi ou d'avocats généraux, étaient chargés de défendre les intérêts du prince, qui se dégagèrent peu à peu du droit qu'ils avaient conservé de postuler pour de simples particuliers et devinrent de véritables magistrats en titre d'office.

Tel est le cadre du travail que nous a soumis M. Delachenal. Nous ne saurions assez signaler la conscience, la précision, la science exacte et sobre avec laquelle l'auteur l'a rempli et l'intérêt considérable présenté par cette savante étude, qui vient éclairer d'un jour tout nouveau un des côtés certainement les plus curieux et les moins connus jusqu'ici de l'histoire judiciaire de la capitale.

La fin du volume est remplie par deux appendices, dans lesquels l'auteur a rassemblé des notices biographiques sur les principaux avocats du Parlement de Paris et sur les avocats du roi au ^{xiv}^e siècle. Ces notices, dans lesquelles M. Delachenal a eu l'occasion de rectifier beaucoup d'erreurs commises par ses devanciers, sont elles-mêmes suivies de nombreuses

pièces justificatives tirées de nos grandes collections manuscrites et pour la plupart inédites.

DEUXIÈME MÉDAILLE.

M. Jules-Marie Richard a obtenu la seconde médaille pour son livre intitulé : *Une petite-nièce de saint Louis : Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne (1302-1329)*. Ce volume est un très complet tableau d'une des principales cours féodales de la France au commencement du xiv^e siècle. L'auteur y a analysé avec un véritable talent un fonds d'archives très considérable qui n'avait pour ainsi dire pas été utilisé jusqu'ici et dont il a commencé par rédiger et publier l'inventaire. Ce fonds est le Trésor des chartes d'Artois, qui nous a conservé la plupart des actes relatifs à l'administration des domaines de la maison de Mahaut, comtesse d'Artois, petite-nièce de saint Louis et belle-mère de Philippe le Long. Aucun de nos autres dépôts ne renferme, pour cette même période, autant de documents se rattachant à la vie intime de la haute société. Nulle part ailleurs on ne trouverait en aussi grande quantité des quittances, des mémoires de fournitures, des comptes de travaux, des rapports d'agents subalternes et des lettres closes. M. Richard a parfaitement compris le grand parti qu'on pouvait tirer de cette mine merveilleuse. Grâce à lui, nous avons maintenant sur la vie des cours au commencement du xiv^e siècle un ensemble de renseignements comparable à ce que les archives précédemment explorées nous avaient déjà appris, pour une époque postérieure, sur les rois de France, le duc de Berry, les ducs d'Orléans et surtout les ducs de Bourgogne. C'est donc un chapitre bien important de l'histoire des mœurs et du luxe, ou, pour mieux dire, de la civilisation française. On y voit quel développement les arts et l'industrie avaient pris à Paris et dans les provinces du nord au temps de Philippe le Bel.

M. Richard a disposé avec un ordre extrême les innom-

brables détails qu'il a tirés des papiers de Mahaut, détails dont le caractère est nettement indiqué par des titres tels que ceux-ci : l'hôtel, les voyages, les relations, les œuvres de piété et de charité, les livres, les jeux et divertissements, la vénerie, l'écurie, la cuisine et la table, les médecins et les médicaments, les étoffes et les vêtements, la mercerie, la broderie, les tapis, le costume de guerre, l'orfèvrerie, les constructions, la verrerie, l'imagerie, la peinture, le mobilier, etc. Dans chaque chapitre ont trouvé place des renseignements précis et abondants, qui seront dans la suite utilement repris pour beaucoup d'études tant générales que particulières.

L'histoire politique et l'histoire administrative n'ont pas été négligées par M. Richard. Il a bien marqué la place que Mahaut a tenue dans le royaume; il a très exactement défini le rôle de son principal ministre, Thierry d'Hireçon; il a montré comment l'Artois a subi le contre-coup des révolutions politiques de la cour de France, et notamment comment la comtesse eut à lutter, à la mort de Philippe le Bel, contre une ligue générale de la noblesse.

Ce livre a été composé avec la plus consciencieuse exactitude. La lecture en est fort agréable. L'intérêt du sujet, la façon dont les matériaux ont été recueillis et disposés, l'importance des résultats acquis en font certainement un des ouvrages les plus remarquables qui aient été publiés dans ces derniers temps sur notre histoire nationale. M. Richard se montre constamment bien informé et très au courant des travaux en dehors des siens.

TROISIÈME MÉDAILLE.

La troisième médaille a été attribuée à MM. Lespy et Paul Raymond, pour leur *Dictionnaire béarnais ancien et moderne*, en deux volumes. M. Paul Raymond, archiviste des Basses-Pyrénées, qui avait commencé ce travail avec M. Lespy, est

mort il y a plusieurs années déjà, laissant à son collaborateur la presque totalité de la tâche. M. Lespy, par un scrupule pieux, a tenu cependant à placer le nom de son ami à côté du sien, mais c'est bien à lui que revient l'honneur et qu'appartient la responsabilité de l'œuvre commune. Cette œuvre est réellement méritoire, utile et digne d'éloge. La variété du dialecte gascon parlé dans le Béarn a sur beaucoup d'autres parlers l'avantage d'avoir été assez anciennement confiée à l'écriture dans des textes juridiques, historiques et même littéraires (au moins comme traductions); elle a peu subi l'influence d'autres idiomes, et on peut constater, grâce aux anciens monuments, la continuité et le peu de secousses de son évolution séculaire. M. Lespy a recueilli les éléments de son dictionnaire, d'une part dans les pièces d'archives et les textes anciens, d'autre part dans les compositions en patois, presque uniquement poétiques, où se sont essayés des amateurs des trois derniers siècles, enfin dans le parler vivant. Il est arrivé ainsi à réunir un très riche trésor de mots. L'explication de ces mots et le choix des phrases citées comme exemples sont certainement parmi les points qui recommandent le plus le dictionnaire de M. Lespy. L'auteur s'est attaché avec une bien louable persévérance à rassembler un nombre très considérable de proverbes, de locutions populaires, d'expressions caractéristiques, en sorte que son livre offre une lecture captivante, et en même temps instruit beaucoup sur les mœurs, les usages, les façons de penser et de parler du pays. Tous les matériaux recueillis ont été très habilement mis en œuvre. Les textes anciens ont été dépouillés avec un soin particulier, et chaque exemple est accompagné de la traduction intégrale. Les définitions sont précises. L'auteur a été prudent, se bornant à bien constater les faits, évitant de s'aventurer dans la recherche des origines lointaines.

Lorsqu'il s'agit de locutions, de proverbes, de dictons rela-

tifs à des usages, etc., à l'interprétation se trouve joint un commentaire très bref et souvent fort intéressant.

M. Lespy, sur le conseil d'un juge autorisé, s'est en général abstenu de toute étymologie. Il a ainsi sagement évité bien des causes d'erreur.

En somme, on apprécie partout dans le *Dictionnaire béarnais* un travail consciencieux et très intelligent, une instruction solide, un esprit judicieux; le résultat de ce travail est précieux et important à plusieurs points de vue. Votre Commission est heureuse de rendre justice à cette œuvre considérable.

PREMIÈRE MENTION HONORABLE.

M. Jules Philippe a envoyé au concours un travail intitulé : *Origine de l'imprimerie à Paris, d'après des documents inédits*, pour lequel il a obtenu la première mention honorable. Cette histoire de l'introduction de l'imprimerie dans la capitale de la France méritait bien d'être étudiée avec le soin minutieux qu'on remarque dans tous les chapitres de ce livre. L'auteur a recherché dans quelles circonstances trois élèves de Gutenberg, Ulric Gering, Michel Friburger et Martin Crantz, avaient été appelés à Paris en 1470 par deux théologiens de la maison de Sorbonne, Guillaume Fichet et Jean de la Pierre. Il a fait connaître les trente volumes, gros ou petits, qu'ils firent paraître pendant les années 1470, 1471 et 1472, volumes également remarquables par l'exécution matérielle et le choix des textes.

M. Philippe n'a rien épargné pour se rendre compte de la manière dont fonctionna le premier atelier typographique parisien. Il a soumis à un examen très approfondi les différents exemplaires qu'il a pu rencontrer de chacun des ouvrages imprimés par Ulric Gering et par les compagnons de celui-ci. Les observations que cet examen comparatif lui a suggérées nous donnent une idée fort exacte de l'activité littéraire qui

régnait à la Sorbonne sous le règne de Louis XI. La description des exemplaires de luxe que Guillaume Fichet offrit au pape et à plusieurs princes ou grands dignitaires offre un réel intérêt.

Les premières impressions d'Ulric Gering n'avaient jamais été aussi complètement étudiées, et nous n'en possédions même pas une liste parfaitement exacte. Plus heureux que ses devanciers, M. Philippe a pu examiner les exemplaires des éditions parisiennes que Jean de la Pierre s'était plu à recueillir et que, sur la fin de sa vie, il laissa à la Chartreuse de Bâle, d'où ils sont venus à la bibliothèque de l'Université de cette ville. D'autres dépôts de l'étranger n'ont pas été explorés avec moins de succès. C'est ainsi que, grâce à un volume possédé par lord Spencer, il a pu être établi que les *Bucoliques* et les *Géorgiques* de Virgile ont été imprimées en 1472 dans l'atelier de la Sorbonne.

En un mot, M. Philippe nous a donné une histoire des débuts de l'imprimerie parisienne dont chaque détail est justifié par des témoignages authentiques. L'intelligence en est facilitée par la reproduction en fac-similé des pages les plus significatives des livres imprimés en Sorbonne.

DEUXIÈME MENTION HONORABLE.

La deuxième mention honorable a été accordée à M. Bernard de Mandrot, pour son livre sur *Ymbert de Batarnay, seigneur du Bouchage, conseiller des rois Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François I^{er}*. Ce livre est la curieuse biographie d'un homme de second rang, mais qui a occupé des charges de premier ordre et qui, ayant été dans le service intime de quatre rois jusqu'en 1523, a été mêlé constamment aux événements les plus importants de son époque. En composant son volume avec les papiers inédits d'Ymbert de Batarnay conservés à la Bibliothèque nationale dans le fonds de Béthune, l'auteur,

comme il le dit dans sa préface, a repris un sujet que Jules Quicherat semble avoir eu lui-même en vue et pour lequel il s'était préparé par des notes aussi nombreuses que diverses. M. de Mandrot montre qu'il a su fort bien s'inspirer de la critique du maître par le soin minutieux mis par lui à recueillir les documents inédits qui donnent à son œuvre une grande valeur. Il mérite d'ailleurs autant d'être loué pour la manière même dont il a publié ces pièces que pour le parti qu'il a su en tirer dans la rédaction de son travail.

M. de Mandrot ne s'est pas contenté du précieux trésor conservé à la Bibliothèque nationale. Il a fait des recherches fructueuses dans plusieurs autres dépôts. Son volume est rédigé avec un soin extrême. C'est un livre fort bien fait. Le style est sobre, vraiment historique. L'auteur a presque épuisé le sujet. Il nous a fourni ainsi un nouvel et très sérieux appoint de renseignements sur cette époque de l'histoire de France.

TROISIÈME MENTION HONORABLE.

M. Haillant a été jugé digne d'obtenir la troisième mention pour son livre intitulé : *Essai sur un patois vosgien. Dictionnaire phonétique et étymologique*. Cet auteur, déjà connu de vous par diverses publications relatives aux patois vosgiens, a pris pour base du présent travail le patois de la commune d'Urimesnil. Mais il dit dans sa préface que, grâce aux communications de différents correspondants, il a pu joindre des recherches sur soixante-seize autres communes des Vosges. Outre les mots du langage courant, son glossaire contient une série d'idiotismes, de proverbes, de dictons, etc. Il donne encore les prénoms et noms de famille, les lieuxdits et noms de hameaux. C'est donc un répertoire utile à la fois pour la langue et la littérature populaire de cette région.

M. Haillant se montre très suffisamment au courant des recherches de ses devanciers. Il a mis intelligemment à profit

les travaux de Littré, de MM. Gaston Paris, Paul Meyer, Godefroy, A. Darmesteter, Bonnardot et Rolland. En matière d'étymologie, il est prudent, il sait s'entourer des formes congénères, consulte l'ancienne langue et se prononce avec réserve. Son livre constitue une amélioration notable pour cette portion de la carte linguistique de la France et rectifie un certain nombre d'erreurs qui ont cours dans les grands recueils. Certains articles, ceux entre autres sur les noms des plantes et sur les noms géographiques, sont intéressants également pour d'autres études que celle de la linguistique.

Le dictionnaire de M. Haillant est l'un des meilleurs travaux de ce genre que nous possédions, sinon le meilleur. Tout cependant n'est pas à louer : ainsi la notation des sons ne nous a pas paru toujours satisfaisante, puis le choix des mots laisse quelque peu à désirer ; l'auteur aurait pu abréger beaucoup son travail en laissant de côté les mots savants.

En présentant son *Dictionnaire* au concours des Antiquités nationales, M. Haillant demande que ses travaux précédents y soient associés. Il y a là, en effet, un ensemble de recherches opiniâtres, ardues, savantes et utiles, qui nous a paru mériter d'être encouragé.

QUATRIÈME MENTION HONORABLE.

La quatrième mention a été accordée au volume de M. Georges Guigue intitulé : *Récits de la guerre de Cent ans. Les Tard-Venus en Lyonnais, Forez et Beaujolais (1356-1369)*. On sait que les bandes de routiers connues sous le nom de Tard-Venus ont, après le traité de Brétigny, ravagé d'une manière presque absolue les territoires du Forez et du Lyonnais. Le nombre des documents réunis jusqu'ici sur cette curieuse portion de l'histoire de la guerre de Cent ans était fort peu considérable. On n'en savait rien ou presque rien. C'est cette lacune que le livre de M. G. Guigue vient combler aujourd'hui

de la manière la plus heureuse. Plusieurs centaines de pièces inédites intéressant ces événements ont été retrouvées par l'auteur. Il en publie intégralement quatre-vingt-deux et en a utilisé plus de deux cents, qui présentent presque toutes un très grand intérêt. Le récit tout entier est écrit d'après ces documents. Ce récit abonde en petits faits dont la publication prend de la valeur par leur nombre même. En un mot, tout un gros volume nous est donné sur des événements de notre histoire dont le récit, avec les éléments qu'on possédait jusqu'ici et malgré des travaux antérieurs, aurait tenu dans quelques pages. C'est là un chapitre précieux pour l'histoire de ces régions de la France au ^{xiv}^e siècle, chapitre qui sera certainement continué. Des listes de noms d'hommes et de lieux avec des identifications proposées complètent cet important volume, dans lequel on aurait désiré rencontrer peut-être plus d'ordre et de méthode.

CINQUIÈME MENTION HONORABLE.

M. Ch. Bémont a obtenu notre cinquième mention pour un mémoire sur la *Condamnation de Jean sans Terre par la Cour des pairs de France en 1202*, mémoire publié dans la *Revue historique* de 1886. Dans ce travail, M. Bémont a revisé une des pages les plus curieuses de l'histoire du règne de Philippe Auguste. Il a démontré que Jean sans Terre n'a été ni condamné, ni même jugé pour l'assassinat de son neveu Arthur de Bretagne. Il a expliqué comment la légende relative à ce prétendu jugement, à cette prétendue condamnation, s'est formée vers l'année 1216, à l'occasion du débarquement en Angleterre de Louis, fils de Philippe Auguste.

Après les recherches et la discussion de M. Bémont, il demeure absolument établi que Jean sans Terre n'a été assigné qu'une fois devant la cour du roi de France, sur la plainte des seigneurs poitevins, en avril 1202, longtemps

avant que le malheureux Arthur eût été fait prisonnier par son oncle.

C'est là une rectification considérable qui devra passer dans toutes les histoires de France et d'Angleterre. Votre Commission a été frappée de l'importance du résultat de ce court et substantiel mémoire, et plus encore de la finesse des observations et de la vigueur des raisonnements par lesquels l'auteur a justifié ses conclusions.

SIXIÈME MENTION HONORABLE.

C'est à l'auteur d'un travail dont le premier volume avait été mentionné avec éloge dans le rapport du concours de l'an dernier que nous avons accordé notre sixième mention. M. Maurice Faucon nous a envoyé, sous le titre de : *La Librairie des papes d'Avignon*, un ouvrage rédigé tout entier sur des pièces conservées soit au Vatican, soit à la Bibliothèque nationale, et se composant d'une courte introduction et de plusieurs dissertations sur la formation de cette bibliothèque et sur les catalogues qu'on en a faits. Ces dissertations occupent quatre-vingt-deux pages de l'un des volumes; les catalogues viennent ensuite et terminent l'ouvrage.

M. Faucon se montre dans ce travail un historien consciencieux. Il a en outre ce mérite d'avoir très justement apprécié l'intérêt des pièces qu'il a le premier mises entre les mains du public. Il suffit de lire ses dissertations pour être complètement informé de tout ce qui concerne la bibliothèque pontificale d'Avignon, son origine, ses accroissements et les phases diverses de son existence.

La série des catalogues offre malheureusement peu de renseignements dont les bibliographes aient à faire leur profit. Il y en a de précieux, mais en petit nombre. Ces catalogues sont du ^{xiv}^e siècle et ont été rédigés par des gens peu lettrés, moins pour faire connaître le contenu que la condition matérielle de

chaque volume. Le plus souvent les auteurs ne sont pas nommés et, quand ils le sont, c'est presque toujours d'une manière fautive, M. Faucon a corrigé quelques-unes de ces erreurs. Il a parfois réussi à deviner de véritables énigmes. Malgré ces observations, ces deux volumes n'en constituent pas moins un accroissement notable pour l'histoire littéraire du xiv^e et du xv^e siècle.

Le concours de 1887, nous le répétons, prendra place parmi les plus importants que notre Commission ait eu à juger. Il prouve avec quelle ardeur et quelle conscience on poursuit dans notre pays l'étude de l'histoire nationale sous toutes ses faces et dans toutes ses branches.

Les membres de la Commission des Antiquités de la France,

A. MAURY, Léop. DELISLE, Barthélemy HAURÉAU, J. DES-
NOYERS, Eug. DE ROZIÈRE, G. PARIS, Alexandre BER-
TRAND; Gustave SCHLUMBERGER, rapporteur.

L'Académie, après avoir entendu la lecture de ce rapport, en a adopté les conclusions.

Certifié conforme :

Le Secrétaire perpétuel,

H. WALLON.

APPENDICE N° II.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-
LETTRES, SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS DE PUBLICATION DE CETTE ACA-
DÉMIE PENDANT LE PREMIER SEMESTRE DE 1887, LU LE 22 JUILLET 1887.

MESSIEURS,

La Commission des *Inscriptions sémitiques* a livré au public dès le mois de mai dernier le 4^e fascicule des *Inscriptions phéniciennes*. Un premier volume de cette importante collection se trouve ainsi achevé. Vous avez

applaudi à ce résultat et vous avez été aussi heureux de voir comblée enfin la lacune qui existait dans le recueil des *Historiens arabes des croisades*. Grâce à l'activité de M. Barbier de Meynard, la première partie du tome II, que la maladie et la mort de M. Defrémery avaient laissée en souffrance, a paru.

Dans cette importante collection des *Historiens des croisades*, la publication du tome II des *Historiens arméniens*, dont j'avais eu l'occasion de vous signaler plusieurs fois les lenteurs, a repris une marche satisfaisante. Vingt feuilles des Chroniques de Dardel et d'Hayton (texte français) sont tirées et dix mises en pages. Toute la copie du texte latin est remise à l'imprimerie. Quant aux *Historiens occidentaux*, quarante-neuf feuilles sont tirées et de nombreux placards attendent la mise en pages. M. Riant, qui se consacre à ce travail avec tant de constance, n'a malheureusement pas une santé qui réponde à son zèle. Nous avons lieu d'espérer pourtant une amélioration sensible dans son état, et par suite un progrès sérieux dans cette importante publication.

Le tome XXIV des *Historiens de France* a vingt-quatre cahiers tirés ou bons à tirer. La copie du volume entier est préparée.

Dans la collection de nos *Mémoires*, le tirage de la deuxième partie du tome XXXII est retardé par les planches qui doivent orner le mémoire de M. Ravaisson. Quant à la partie réservée aux *Savants étrangers*, le tome X de la première série est au même point qu'à l'époque de mon dernier rapport; mais la seconde série, consacrée aux Antiquités de la France, s'augmentera sous peu de temps d'un nouveau volume (t. VI, 2^e partie). La Commission des travaux littéraires a, sur le rapport favorable de la Commission des Antiquités nationales, admis dans cette série un mémoire de M. Moranvillé, *La vie de Jean le Mercier*, qui le remplira tout entier.

Le recueil des *Notices et extraits des manuscrits* est une de nos collections dont la marche est la plus régulière et la plus constante. Le tome XXVIII, 1^{re} partie, affecté aux études orientales, est commencé avec deux mémoires de M. Zotenberg; vingt-sept feuilles sont tirées. Le tome XXXII, 2^e partie, se compose déjà de six notices, dont vingt feuilles sont tirées.

L'*Histoire littéraire de la France* comptera bientôt un volume de plus : quarante-six feuilles sont tirées, huit à tirer et plusieurs placards sont à mettre en pages.

J'ai dit que le tome I^{er} de la première partie (partie phénicienne) du *Corpus inscriptionum semiticarum* avait paru.

Le tome II de cette première partie est en préparation. Plusieurs notices sont faites et le travail des planches est déjà fortement engagé. La deuxième partie (*Inscriptions araméennes*) et la troisième partie (*Inscriptions himyarites et arabes*) ont chacune un premier fascicule en voie de publication. Des épreuves tant du texte que des planches sont aux mains de la Commission, et la préparation se continue activement pour la suite.

L'Académie peut voir que le travail de ses différentes commissions est en pleine activité.

Le Secrétaire perpétuel,

H. WALLON.

LIVRES OFFERTS.

SÉANCE DU 1^{er} JUILLET.

M. CROISSET fait hommage à l'Académie, en son nom et au nom de son frère, du volume qu'ils viennent de publier ensemble sous ce titre : *Histoire de la littérature grecque*, par Alfred Croiset, membre de l'Institut, et Maurice Croiset, tome I^{er} : *Homère, la poésie cyclique, Hésiode*, par Maurice Croiset (Paris, 1887, in-8°).

M. J. DERENBOURG présente à l'Académie, au nom de l'auteur, M. Israël Lévi, un livre intitulé : *Le roman d'Alexandre*, texte hébreu anonyme publié pour la première fois avec une introduction et des notes critiques (Paris, 1887, in-8°; en hébreu).

« Le texte hébreu publié par M. Lévi est tiré du manuscrit 671 de la Bibliothèque nationale. C'est la traduction d'un ouvrage arabe, ainsi que le montrent nombre de vestiges et surtout de corruptions de noms propres dues à la ressemblance de certaines lettres arabes. L'original arabe, qui paraît malheureusement perdu, est lui-même la traduction d'une version latine du Pseudo-Callisthène, l'*Historia Alexandri magni de praeliis*, de l'archiprêtre Léon, dont l'histoire est contée tout au long dans le bel ouvrage de notre confrère M. Paul Meyer. Les traductions arabes de textes latins sont rares et cependant le fait est indéniable : les deux versions sont identiques, l'arabe répondant à la branche moderne des manuscrits de l'*Historia de praeliis*, qui a seulement ajouté à l'original de l'archiprêtre Léon des extraits des chroniqueurs latins. En outre, certaines fautes ne s'expliquent que par la mauvaise lecture des mots latins : ainsi le dieu Amon a une barbe de chien, parce que le latin porte *barba canis ornata* (une barbe ornée de poils blancs); certain poisson s'appelle le vieux de la mer, au lieu de veau marin, parce que le traducteur a confondu *vitulus* avec *vetulus*; enfin les noms propres ont leur forme latine et non leur forme grecque.

« L'auteur arabe, qui était un musulman, a dû vivre en Sicile, car il prononce le latin à la manière occidentale, et, d'autre part, les musulmans établis en Espagne avant le xiii^e siècle, date extrême de sa traduction, ne connaissaient pas le latin. Il appartient probablement à la première moitié du xi^e siècle.

« Le livre, traduit en arabe, paraît avoir eu beaucoup de succès chez les juifs, car il en existe une seconde version hébraïque dans un manuscrit du Beth Hammidrasch de Londres. Celle-ci est attribuée par le copiste à Samuel ibn Tibbon, le traducteur du *Guide des Égarés*. Comparée au manuscrit de Paris, elle prête aux remarques suivantes : dans une première partie, elle est semblable pour le fond avec lui, mais elle en diffère par les termes et le style ; dans une deuxième partie, elle serre de plus près le texte latin, mais encore avec quelques différences de rédaction ; dans la troisième partie, enfin, les deux versions sont identiques presque partout, même dans les termes. M. Lévi donne un spécimen de ces trois parties. Il croit que Samuel ibn Tibbon (?) aura reconnu à la fin que la traduction de son prédécesseur était au fond exacte et se sera borné en général à la transcrire. On lit, en effet, dans le manuscrit de Londres, que Samuel fit cette version parce qu'il en avait vu une autre de Al-Harizi qui était fautive. La version contenue dans le manuscrit de Paris ne peut pas être attribuée à Al-Harizi, parce que le style en est par trop indigne de l'élégant traducteur du *Musaré Haphilosophim* et du *Guide*, de l'imitateur ingénieux des *Séances* de Hariri.

« La première partie du manuscrit de Londres est entièrement semblable au premier chapitre du livre II du Josippon. Ce chapitre est en effet une interpolation, comme Zunz l'a le premier démontré. En dehors de ce qu'il s'accorde mal avec le contexte du Josippon, ce chapitre manque dans les deux versions arabes qui se trouvent à Oxford.

« La même *Historia de praeliis* a été, au XIV^e siècle, traduite directement du latin en hébreu par Immanuel ben Jacob Bonfils, de Tarascon.

« Ce n'est donc pas seulement dans la littérature romane que le *Roman d'Alexandre* a eu tant de vogue. Il existe encore divers opuscules hébraïques sur ce même sujet. L'entrevue d'Alexandre avec les sages de l'Inde est déjà racontée dans le Talmud de Babylone, à la fin du traité de *Tamid*.

« M. Lévi s'était préparé à la publication excellente que je signale à mes confrères par des travaux estimables sur l'histoire des anciennes légendes dans la littérature juive. Il serait à désirer que l'Introduction de M. Lévi, écrite en hébreu, fût rendue accessible à tous ceux qui s'intéressent à cet ordre d'études. »

M. D'HERVEY DE SAINT-DENYS a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie un mémoire posthume, *Orontobates ou Rhoontopatès* (extrait de la *Revue numismatique* ; Paris, 1887, in-8°), dont l'auteur, Lucien de Hirsch-Gereuth, a été enlevé il y a quelques

mois, presque subitement et en pleine jeunesse, par une maladie foudroyante. Peu de jours avant sa mort, qu'on était loin de prévoir, il me demandait de présenter ce travail à l'Académie quand il paraîtrait. C'est un soin dont je m'acquitte aujourd'hui avec un grand sentiment de tristesse, car ce jeune homme distingué, qui avait le solide amour de la science, était doué aussi de toutes les qualités qui inspirent la solide affection.

« Dans ce court mais substantiel mémoire, Lucien de Hirsch a étudié et éclairé un point obscur de la numismatique antique de l'Asie Mineure. Il a existé en Carie, au iv^e siècle avant notre ère, une satrapie héréditaire placée sous la suzeraineté des rois de Perse et ayant Halicarnasse pour capitale. Le dernier de ces satrapes fut un prince énergique, qui défendit sa capitale contre toutes les forces d'Alexandre. Arrien, qui nous l'a fait connaître, le nomme Orontobatès. Or, nous possédons de ce personnage de rares et très belles pièces d'argent sur lesquelles son nom a été lu Othontopatès par tous les numismates qui se sont occupés jusqu'ici de ces monnaies. On avait en conséquence accusé Arrien d'inexactitude. Lucien de Hirsch, acquéreur d'un exemplaire d'une conservation admirable, paraît prouver victorieusement que la lecture Othontopatès était fautive et que la légende doit être lue Rhoontopatès, leçon qui se rapproche fort de celle donnée par Arrien. On a donc eu tort d'accuser si légèrement d'inexactitude le célèbre historien.

« Ce travail de Lucien de Hirsch, où l'on trouve des appréciations justes formulées dans un style ferme et concis, n'était que le début d'une série d'études analogues qu'il se proposait d'entreprendre et qui l'eussent fait connaître parmi nous, si la mort ne l'avait cruellement et prématurément arraché à la science et à ses amis dévoués. »

M. P.-Ch. ROBERT offre, de la part de M. H. Hoffmann, un exemplaire de l'ouvrage publié par cet auteur en 1878, sous ce titre : *Les monnaies royales de France, depuis Hugues Capet jusqu'à Louis XVI* (Paris, in-4°).

M. Robert fait remarquer que 215 pages d'un texte précis et 118 planches de reproductions fidèles ont fait de ce livre un guide précieux pour les numismates et les collectionneurs. Il ajoute que les *Monnaies royales* auraient assurément brillé au concours Duchalais, si elles y avaient pris part lors de leur apparition.

M. Ch. NISARD offre à l'Académie un volume de la *Collection des auteurs latins*, contenant *Ausone*, traduction par M. E.-F. Corpet, *Sidoine Apollinaire*, traduction par M. Eugène Baret, *Venance Fortunat*, traduction par M. Ch. Nisard (Paris, 1887, in-4°).

Sont encore offerts :

Rapport à l'Institut égyptien sur les fouilles et travaux exécutés en Égypte pendant l'hiver de 1885-1886, par G. Maspero, membre de l'Académie (extrait du *Bulletin de l'Institut égyptien*; le Caire, 1887, in-8°);

Étude historique sur le capitoulat toulousain, par Léon Clos (Toulouse, 1887, in-8°);

Le commerce rochelais au XVIII^e siècle, d'après les documents composant les anciennes archives de la Chambre de commerce de la Rochelle, par Émile Garnault, 2^e partie : *Établissements maritimes de la Rochelle* (la Rochelle, 1887, in-8°).

SÉANCE DU 8 JUILLET.

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL présente à la Compagnie :

1^o De la part de M. Heuzey, membre de l'Académie, un opuscule intitulé : *De quelques cylindres et cachets de l'Asie Mineure* (extrait de la *Gazette archéologique*; Paris, 1887, in-4°);

2^o De la part de M. Aug. Longnon, membre de l'Académie, un mémoire intitulé : *La Civitas Rigomagensis* (extrait des *Mélanges Renier*; Paris, 1886, in-8°).

Sont offerts :

Notice sur les catalogues de bibliothèques publiques, par F. Nizet (Bruxelles, 1887, in-8°);

A numismatic commentary on Pausanias, III, Books IX, X, I. 1-38 and supplement, par F. Imhoof-Blumer et Percy Gardner (extrait du *Journal of Hellenic studies*; 1887, in-8°).

M. P. MEYER présente à l'Académie un extrait du *Journal asiatique*, intitulé : *Fragments d'un roman d'Alexandre en dialecte thébain*, par Urbain Bouriant (Paris, 1887, in-8°).

« Ces fragments se composent de trois feuillets écrits au xv^e siècle, et qui ne suffisent pas à donner une idée précise de l'ouvrage dont ils sont jusqu'à présent les seuls restes connus. L'ordre même des feuillets reste incertain. M. Maspero propose, dans une note jointe à la dissertation, un ordre différent de celui qu'indique M. Bouriant et en effet plus probable. M. Bouriant pense que ces fragments sont les débris de la version copte d'un roman démotique sur Alexandre. Cela peut être; ce qui est certain, c'est que ce roman n'a aucun rapport, ni avec l'histoire réelle d'Alexandre, ni avec le célèbre roman grec du Pseudo-Callisthène, qui est la source principale de tous les romans d'Alexandre qui ont été composés tant en Orient qu'en Occident. »

M. DELISLE offre à l'Académie deux publications, de la part des auteurs :

1° *Monuments originaux de l'histoire de saint Yves*, publiés par A. de la Borderie, l'abbé J. Daniel, le R. P. Perquis et D. Tempier (Saint-Brieuc, 1887, in-4°).

« Ce volume est destiné à remplacer le long chapitre qui a jadis été consacré à saint Yves dans les *Acta sanctorum*. Il contient le texte complet de deux pièces dont les Bollandistes avaient à peine donné la quatrième partie : une enquête faite en 1330, pour préparer la canonisation, et un rapport des trois cardinaux chargés par le pape d'examiner et de résumer l'enquête. A la suite de ces deux morceaux vient l'office primitif de saint Yves, rédigé vers le milieu du xiv^e siècle; il était resté inédit; c'est, à proprement parler, la Vie originale de saint Yves, dont la publication permettra de reléguer désormais au second plan la compilation si connue du dominicain Maurice Gessroi, qui n'est pas antérieure à l'année 1470.

« Le principal auteur du volume est l'un de nos correspondants, M. Arthur de la Borderie, qui, dans une introduction de 76 pages, a expliqué la formation du recueil et a déterminé avec autant de clarté que de critique le caractère, la date et la valeur des morceaux qu'on y a fait entrer. L'intérêt des textes, la façon dont ils sont publiés et commentés, l'exécution matérielle du livre et des planches dont il est orné, tout se réunit pour assurer aux *Monuments originaux de l'histoire de saint Yves* le meilleur accueil du monde savant. »

2° *Livre de comptes, 1395-1406; Guy de la Trémoille et Marie de Sully*. Publié d'après l'original par Louis de la Trémoille (Nantes, 1887, in-4°).

« J'ai l'honneur, dit M. Delisle, d'offrir à l'Académie un compte des années 1395-1406, que M. le duc de la Trémoille vient de publier d'après l'original conservé dans les archives de sa maison. Il est de tout point comparable aux comptes et inventaires des rois de France, du duc de Berry, des ducs d'Orléans et des ducs de Bourgogne qui ont été mis en lumière dans les quarante dernières années, et qui nous ont apporté de si curieuses révélations sur la vie des cours, sur le développement des arts, de l'industrie et du commerce, sur les mœurs des différentes classes de la société, sur les événements politiques et militaires du xiv^e et du xv^e siècle. A chaque page du document imprimé par M. le duc de la Trémoille, nous trouvons des noms d'artistes et de négociants, français et étrangers, dont l'habileté et la puissance méritent de fixer l'attention des historiens. On y relèvera beaucoup de renseignements sur les

préparatifs de la croisade qui aboutit à la catastrophe de Nicopolis et à la suite de laquelle Gui de la Trémoille mourut à Rhodes en 1397.

« A ce compte, déjà si curieux par lui-même, l'éditeur a joint une quarantaine de pièces tirées du chartrier de Thouars, du Trésor des chartes et des archives des ducs de Bourgogne, qui nous font exactement connaître le caractère, les habitudes, la fortune et l'entourage de Gui de la Trémoille, de Marie de Sully, sa femme, et de Pierre de la Trémoille, son frère. Les textes ne sont point annotés; mais les principaux articles de la table des noms de lieux et de personnes contiennent des observations complémentaires dans lesquelles sont rapportées par extrait beaucoup de pièces originales du xiv^e et du xv^e siècle.

« Ce volume, comme ceux que nous devons déjà à M. le duc de la Trémoille, atteste à la fois la richesse du chartrier de Thouars et le goût exquis dont l'éditeur fait preuve en livrant à la publicité des documents dont les historiens auront fréquemment l'occasion de faire usage. »

M. MASPERO fait hommage d'un exemplaire de la 2^e série du *Bulletin de l'Institut égyptien* (le Caire, 1882-1886, 6 vol. in-8°).

« L'Institut égyptien, fondé par Mariette, en mémoire de l'ancien Institut d'Égypte (1799-1800), siégea à Alexandrie jusqu'en 1879 et depuis cette date au Caire. Il y eut une période de désorganisation, répondant à la maladie de Mariette, de 1875 à 1880, puis une réorganisation qui fut suivie de la publication d'une seconde série du *Bulletin*. L'association a été en progrès perpétuel depuis sa création. Le premier volume de la seconde série est un livret de 200 pages, à moitié rempli de matières officielles; le second atteint et dépasse 600 pages.

« Les matières les plus diverses ont été traitées consciencieusement dans les différents volumes de la collection. Il suffit de citer les noms des principaux collaborateurs : pour l'archéologie égyptienne, Amélineau, Loret, Lefébure, Maspero; pour l'archéologie arabe, Rogers bey (sur les blasons arabes), Artiss pacha (contes populaires arabes, histoire du Bab ez-Zouéléh au Caire, notice sur quatre lampes de mosquée en verre émaillé); Schweinfurth (sur la flore antique de l'Égypte); Vidal bey (sur le droit arabe), etc.

« Ajoutons que les trois quarts des membres de l'Institut égyptien sont des Français. »

SÉANCE DU 15 JUILLET.

Sont offerts :

Études sur la mort de Cléopâtre, par le D^r Viaud-Grand-Maraïs (extrait

des *Annales de la Société académique de la Loire-Inférieure*; Nantes, 1887, in-8°);

Introduction à l'étude des monnaies de l'Italie antique, par Michel C. Soutzo, 1^{re} partie (Paris, 1887, in-8°);

Francesco Cerroti, par Giuseppe Cugnoni (extrait de la *Scuola romana*, 5^e année; Rome, 1887, in-8°).

M. G. PARIS offre à l'Académie, de la part de l'auteur, un mémoire qui porte pour titre : *Un chapiteau de l'église Saint-Pierre de Caen, étude archéologique et littéraire*, par Armand Gasté (Caen, 1887, gr. in-8°).

« Le chapiteau du xiv^e siècle dont il s'agit ici est bien connu des archéologues; on a donné des explications diverses des figures qu'il porte. M. Gasté, par une étude soignée appuyée sur une connaissance sérieuse de la littérature du moyen âge, est arrivé à en trouver sûrement le sens. La première de ces figures reproduit la célèbre légende d'Aristote chevauché par une femme; la cinquième représente un épisode du *Chevalier de la Charrette* de Chrétien de Troyes; la sixième, pendant de la première, figure Virgile suspendu dans une corbeille par la perfidie d'une femme; la huitième nous montre un épisode de *Perceval*, Gauvain couché dans le « lit périlleux ». Les n^{os} 2, 3, 4 et 7 sont empruntés aux *Bestiaires* (M. Gasté a sans doute tort de reconnaître dans le n^o 4 un épisode du *Chevalier au Lion*). On lira avec intérêt les explications de l'auteur et les remarques littéraires et archéologiques qu'il y a jointes. »

SÉANCE DU 22 JUILLET.

Son Exc. M. Alecsandri, ministre plénipotentiaire de Roumanie, adresse en hommage à l'Académie un exemplaire du dictionnaire de la langue roumaine, intitulé : *Etymologicum magnum Romanicæ. Dictionariul limbei istorice si poporane a Românilor*, par B. Petriceicu-Hasdeu (Bucarest, 1887, in-8°).

M. DELISLE présente deux mémoires de la part de l'auteur :

1^o *Questions mérovingiennes, IV : Les chartes de Saint-Calais*, par Julien Havet (extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLVIII; Paris, 1887, in-8°);

2^o *L'écriture secrète de Gerbert*, par le même (extrait des *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*; Paris, 1887, in-8°).

« Le mémoire sur les anciennes chartes de Saint-Calais est, dit M. Delisle, la 4^e partie de l'ouvrage intitulé *Questions mérovingiennes*, dont l'Aca-

démie a reconnu le mérite en lui attribuant, il y a quelques semaines, le prix Delalande-Guérineau. L'auteur y a distingué avec une critique très fine et très sûre ce qu'il y a de vrai et de faux dans les actes mérovingiens et les actes carlovingiens de l'abbaye de Saint-Calais. Il a réussi à expliquer dans quelles circonstances s'exerça l'industrie des faussaires. Le mémoire contient le texte d'un Cartulaire de Saint-Calais, qui fut envoyé au pape Nicolas I^{er} en 863. M. Julien Havet l'a publié d'après une copie de l'année 1709, qui lui a été communiquée, de la façon la plus libérale, par M. l'abbé Louis Froger, curé de Rouillon (Sarthe).

« Le second mémoire, que M. Julien Havet a eu l'honneur de lire devant l'Académie, le 11 mars dernier, est un travail très neuf et très ingénieux sur un système de notes qui n'avait point encore été expliqué. L'auteur n'a pas seulement le mérite d'avoir résolu d'une façon élégante et décisive un problème très difficile; il a donné le moyen d'améliorer le texte des lettres de Gerbert; son travail appelle, en outre, l'attention sur certains textes diplomatiques qui n'avaient point été remarqués dans les archives italiennes et auxquels peut s'appliquer rigoureusement le système d'interprétation proposé par M. Havet. »

Le PRÉSIDENT offre, de la part de l'auteur, M. le commandeur Diego Vitrioli, un poème latin, publié avec une traduction en vers italiens en regard, sous ce titre : *Lo Xifa, carme latino* (Reggio di Calabria, 1887, gr. in-4°).

« Ce poème, qui a eu, dit M. Bréal, plusieurs éditions, a été présenté autrefois à l'Académie par M. Victor Le Clerc, qui vanta en son temps l'élégance des vers et l'érudition de l'auteur. »

Est encore offert : *Sécurité dans les théâtres*, par E. Guimet (Lyon, 1887, in-8°).

SÉANCE DU 29 JUILLET.

Sont offerts à l'Académie :

La Syrie avant l'invasion des Hébreux, d'après les monuments égyptiens. Conférence faite à la Société des études juives, le 26 mars 1887, par G. Maspero, membre de l'Académie (extrait de la *Revue des études juives*, t. XIV; Paris, 1887, in-8°);

Bibliographie des ouvrages de Léon Renier, par A. Héron de Villefosse, membre de l'Académie (extrait des *Mélanges Renier*; Paris, 1886, in-8°);

Fourth Annual Report of the Bureau of ethnology to the Secretary of

the Smithsonian Institution, 1882-1883, par J.-W. Powell, directeur (Washington, 1886, gr. in-8°);

Vocabolario geroglifico copto-ebraico, par Simeone Levi, vol. III (Turin, 1887, in-4°).

M. A. BERTRAND présente à l'Académie, au nom de l'auteur, M. le D^r G. de Closmadeuc, une note intitulée : *Gavr'inis, dernières fouilles, octobre 1886* (Vannes, 1887, in-8°).

« Le D^r de Closmadeuc est propriétaire de la ferme sur laquelle s'élève le tumulus-dolmen de l'île de Gavr'inis. Il a tenu à élucider diverses questions obscures concernant cet intéressant monument. On se demandait si la grotte ou allée couverte était superposée à une sorte de crypte, comme le faisait croire la situation de l'allée dans le tumulus. « Nous sommes autorisé à répondre : Non, écrit le D^r de Closmadeuc. Nos fouilles ont démontré qu'il n'existe pas dans le tumulus d'étage inférieur, de cryptes sous-jacentes. En réalité il n'existe qu'un espace plein sous-dallaire. » Voilà donc une question vidée.

« L'auteur a profité de ses dernières fouilles pour faire un relevé plus complet que ceux qui avaient été faits jusqu'ici du monument tout entier. Deux planches annexées à sa note donnent sur ce point des renseignements définitifs.

« Ce modeste travail comble une lacune de nos connaissances archéologiques. Nous devons en savoir gré à M. le D^r de Closmadeuc. »

M. P.-Ch. ROBERT offre, de la part de l'auteur, M. Auguste Prost, un volume intitulé : *La justice privée et l'immunité* (extrait des *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, 5^e série, t. VII; Paris, 1887, in-8°).

« L'immunité a contribué au moyen âge, suivant M. Auguste Prost, au développement du régime de la justice privée, mais elle n'en est pas la source originaire. Le principe de la justice privée, qui d'ailleurs a été souvent l'objet de concessions directes, réside plutôt dans la juridiction domestique ou domaniale, de tout temps inhérente à la grande propriété et bien antérieure aux concessions d'immunité.

« On a prétendu faire, de la concession de l'immunité, la concession même de la justice privée. M. Aug. Prost se demande d'où vient cette opinion. Elle a été introduite de bonne heure par les privilégiés, naturellement portés à tirer abusivement de la concession toutes les conséquences possibles, le droit de justice privée entre autres.

« L'opinion qui fait venir la justice privée de l'immunité a varié dans le choix des théories invoquées successivement pour la justifier. Le mode

d'introduction de ces théories et leur appréciation fournissent à M. Auguste Prost des arguments pour combattre l'opinion en question, et pour établir, ce qui n'est pas nouveau d'ailleurs, que la justice privée est une extension, un développement de la juridiction domestique ou domaniale. L'immunité a joué son rôle dans le développement; mais elle n'en est pas le principe.

« Telles sont les données essentielles du savant travail de M. Auguste Prost, qui cite un grand nombre de textes. »

M. G. PARIS fait hommage de l'ouvrage suivant au nom de l'auteur : *Le roman au temps de Shakespeare*, par J.-J. Jusserand (Paris, 1887, in-8°).

« Ce petit volume est d'une lecture extrêmement agréable, d'un style aisé, vif et naturel. Les mérites qui le recommandent au public ne le désigneraient pas suffisamment à l'attention de l'Académie, mais l'ouvrage de M. Jusserand, déjà connu par des publications excellentes sur la vieille Angleterre, montre encore ici un érudit à côté de l'écrivain. Le théâtre anglais, grâce à l'enthousiasme provoqué par Shakespeare, a été étudié dans les plus petits détails de ses origines et de son histoire, et cependant ce fleuve à un moment si large et si puissant n'aboutit qu'à une sablonnière. Le roman au contraire, qui depuis sept quarts de siècle a été la forme de la littérature anglaise la plus caractéristique et la plus populaire, n'a attiré l'attention des critiques que sur sa période brillante et en plein soleil; ses sources, ses premiers tâtonnements ont été presque complètement négligés. Il a fallu du courage pour explorer ce terrain en apparence fort aride et du talent pour y attirer les curieux. Après un rapide coup d'œil sur le roman au moyen âge, M. Jusserand arrive au xvi^e siècle; il y étudie le roman esthétique avec Lyly et son *Euphuës* trop célèbre, mais célèbre de nom seulement, le roman pastoral avec Philip Sidney, dont l'*Arcadie* eut le rare et assez inexplicable honneur de deux traductions françaises simultanées et concurrentes, le roman picaresque, venu d'Espagne, avec Nash, ancêtre lointain de Smollett. Il résume ensuite plus rapidement les faibles imitations de nos grands romanciers héroïques et de nos nouvelles galantes du xvii^e siècle. Tous ces essais plus ou moins manqués ont cependant ameubli et préparé le sol, et au xviii^e siècle l'Europe étonnée voit sortir d'Angleterre, pour la charmer et la conquérir, les œuvres des Defoe, des Swift, des Richardson et des Sterne. Il était bon de savoir par quels canaux presque inconnus le grand flot d'imagination et de création dramatique, qui paraissait tari depuis Shakespeare, avait passé dans ce nouveau lit. »

M. BARBIER DE MEYNARD présente *Les congrégations religieuses chez les Arabes et la conquête de l'Afrique du Nord*, par le baron d'Estournelles de Constant (Paris, 1887, in-18).

« Sous ce titre, M. d'Estournelles a résumé pour le grand public le travail très technique que M. le commandant Rinn a consacré aux sociétés secrètes qui menacent d'envahir tout le littoral de l'Afrique jusqu'au Soudan. Bien qu'il y ait dans ce résumé quelques renseignements nouveaux, on voit que l'auteur s'est préoccupé surtout du caractère politique de ces affiliations; il serait donc injuste de lui reprocher certaines omissions qui, dans une étude d'ensemble, n'ont pas grande importance. En tout cas, c'est bien plus haut que le xi^e siècle et bien avant le cheikh Abd el-Kader Guilani qu'il faut rechercher l'origine de ces confréries dont le mysticisme est le lien; il faut remonter pour cela au i^{er} siècle de l'islam, au moment où les éléments mazdéens, juifs et chrétiens aux prises avec la religion nouvelle donnèrent naissance aux étranges doctrines des Kharédjites et des Ismaéliens. Nous trouvons dans ce petit volume un tableau très exact des principales sectes africaines, et surtout des deux plus répandues, celles des Tidjani et des Senoussi, la première plus tolérante et accessible à l'influence européenne, mais moins souple dans ses dogmes, moins apte au prosélytisme que la secte dont Senoussi fut le fondateur à la fin du dernier siècle. C'est là qu'est le grand danger de l'avenir.

« Officiers, fonctionnaires civils, voyageurs, tous sont unanimes à reconnaître que si jamais, à la faveur d'un grand conflit en Europe, une insurrection générale éclate contre nous en Afrique, elle sera l'œuvre des missionnaires invisibles et insaisissables que le Cheikh Senoussi et son fils Cheikh Madhi ne cessent de lancer par milliers jusqu'au cœur du continent. M. d'Estournelles jette à son tour le cri d'alarme et signale avec énergie les difficultés de l'avenir. Quant aux mesures qu'il propose pour conjurer le péril, je n'ai pas à les discuter ici, je me borne à dire qu'elles peuvent se résumer dans la trop fameuse maxime : *Divide ut imperes*. Assurément cette maxime est condamnable au point de vue de la stricte morale, mais si quelque chose pouvait la rendre excusable, ce serait son application à des ennemis implacables, dont l'union, cimentée par le fanatisme le plus ardent, peut arrêter et même ruiner l'œuvre de civilisation et de progrès que la France poursuit depuis plus d'un demi-siècle sur le littoral africain. »

SÉANCE DU 5 AOÛT.

Est offert à l'Académie :

Marche d'Annibal des Pyrénées au Pô, par M. Perrin, colonel d'artillerie en retraite (Metz, 1887, in-8°).

SÉANCE DU 12 AOÛT.

Sont offerts à l'Académie :

Jahresbericht über die Lehr- und Erziehungs-Anstalt des Benediktiner-Stiftes Maria-Einsiedeln im Studienjahre 1886-1887. Mit einem Programme : Die sieben freien Künste im Mittelalter (fin), par le R. P. Gabriel Meier (Einsiedeln, 1887, in-4°);

Victor Hugo. Poesie scelte (versione italiana), par Pietro Pasquali (Pise, 1887, in-12).

SÉANCE DU 19 AOÛT.

Est offert à l'Académie :

Note sur les inscriptions romaines récemment découvertes à Saintes, par Em. Espérandieu (Melle, 1887, in-8°).

SÉANCE DU 26 AOÛT.

(Aucun ouvrage n'a été offert dans cette séance.)

SÉANCE DU 2 SEPTEMBRE.

(Séance levée à cause de la mort de M. Desnoyers.)

SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE.

M. P. MEYER présente un recueil des notices biographiques publiées dans différents journaux sur M. Samuel Birch, correspondant de l'Académie, conservateur au Musée britannique, à l'occasion de sa mort, et réunies par son fils, M. Walter de Gray Birch, sous ce titre : *Biographical notices of Dr Samuel Birch, from the British and foreign press, etc.* (Londres, 1886, in-8°).

M. P. MEYER offre en outre une notice, dont il est l'auteur, sur M. de Wailly, membre de l'Académie : *M. N. de Wailly* (extrait de la *Romania*; Mâcon, in-8°).

SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE.

M. BOISSIER offre à l'Académie, au nom des auteurs, le 14^e fascicule de la collection intitulée : *Les Correspondants de Peiresc*. Ce fascicule porte

pour titre particulier : *Samuel Petit, lettres inédites écrites de Nîmes et de Paris à Peiresc (1630-1637)*, publiées et annotées par Philippe Tamizey de Larroque, précédées d'une *Notice sur Petit*, par Georges Maurin (Nîmes, 1887, in-8°).

« La notice biographique, dit M. Boissier, est l'œuvre de M. Georges Maurin. Elle a été composée à l'aide des archives communales de Nîmes, des minutes des notaires, etc., et laisse peu de chose à trouver à propos du savant nîmois. Les lettres sont publiées par M. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Académie, avec le soin minutieux qu'il met dans tout ce qu'il entreprend. Elles sont au nombre de vingt-huit, et, sans présenter un grand intérêt, elles nous aident à connaître la vie d'un professeur et d'un savant de province au commencement du XVII^e siècle. »

M. BARBIER DE MEYNARD, en présentant à l'Académie l'*Histoire d'Alger sous la domination turque (1515-1830)*, par M. H. de Grammont (Paris, 1887, in-8°), s'exprime ainsi :

« Je sais gré à l'auteur de m'avoir confié le soin de présenter son livre à l'Académie, car je peux lui donner publiquement les éloges qu'il mérite. Nous avons enfin une véritable histoire d'Alger. Grâce aux savantes recherches de M. de Grammont et de la Société historique algérienne, dont il est le digne président, une lacune des plus regrettables et que l'étranger signalait sévèrement est enfin comblée. »

« A vrai dire, la tâche était ardue; elle exigeait, outre un long séjour dans le pays, le dépouillement et l'étude critique des nombreux documents espagnols, italiens, français et arabes qui ont rapport aux régences barbaresques, matériaux d'une valeur très inégale, difficiles à réunir, plus difficiles encore à mettre en œuvre. M. de Grammont y a consacré toute son ardeur et il en sera récompensé par le succès. »

« Il prend l'histoire d'Alger aux débuts de la domination turque, dès les premières années du XVI^e siècle, et la conduit jusqu'à la date mémorable de 1830. Le plan de son travail est sage et bien ordonné; il divise son sujet en trois périodes distinctes, le gouvernement des Beylerbeys, celui des Pachas et celui des Deys. De ces trois périodes, les deux premières avaient été confondues jusqu'ici; mais cette erreur n'a pas lieu de nous surprendre, puisque les Beylerbeys furent à proprement parler des gouverneurs généraux exerçant un pouvoir plus étendu que les Pachas leurs lieutenants, mais portant comme ceux-ci le titre de Pachas. »

« Il y a dans l'ouvrage de M. de Grammont plusieurs aperçus nouveaux qui rétablissent sous son véritable jour l'habile politique de l'ancienne monarchie française en pays musulman. Que de fois n'a-t-on pas reproché

aux Valois leur alliance avec Suleiman II et avec Barberousse, sans penser que l'ambition des nations rivales avait rendu cette alliance indispensable ! C'est la diplomatie prudente de François I^{er} qui a empêché le bassin occidental de la Méditerranée de devenir un lac espagnol et la France, attaquée de tous côtés, de succomber dans une lutte inégale.

« Un autre point que M. de Grammont met en lumière, c'est la rivalité qui régnait sans cesse entre janissaires et reïs, entre l'élément militaire et la marine algérienne. Toute l'histoire intérieure de la Régence s'explique par ces déchirements qui firent passer le pouvoir successivement aux mains des Pachas triennaux, des Aghas et des Deys. On comprendrait difficilement comment ce petit État, en proie à de continuelles révoltes et alimenté uniquement par la course et le brigandage, a pu défier pendant trois siècles les plus formidables marines du continent. M. de Grammont montre bien qu'Alger n'a dû sa longue impunité et même son existence qu'aux jalousies et aux luttes des puissances chrétiennes.

« Je ne puis que résumer ici en quelques lignes cet ouvrage remarquable, où M. de Grammont a déployé les qualités d'un narrateur bien informé, impartial et judicieux, je pourrais ajouter d'un écrivain exercé. Son nom restera attaché à ce livre, qui est non seulement une œuvre d'érudition et de critique, mais aussi une œuvre essentiellement française, pleine d'enseignements précieux pour ceux qui dirigent les affaires de notre grande colonie africaine. »

M. BARBIER DE MEYNARD présente ensuite une *Lettre à M. le président de la Société française de numismatique et d'archéologie, à propos d'un derham alide du Guilan, appartenant à M. de Saint-Laumer*, par M. H. Sauvaire (extrait de l'*Annuaire de la Société française de numismatique*; Mâcon, 1887, in-8°).

« M. Sauvaire poursuit avec persévérance ses recherches sur les monnaies les plus rares des premiers siècles de l'hégire. Dans le mémoire que j'ai l'honneur d'offrir en son nom à l'Académie, il discute et complète les renseignements fournis par deux savants numismates, MM. Fraehn et Tornberg, sur une monnaie frappée dans le nord de la Perse vers l'an 950 de notre ère. Elle appartient à une de ces dynasties éphémères qui revendiquaient à cette époque les droits de la famille d'Ali contre les khalifes abbassides et qui réussirent à se maintenir au pouvoir pendant quelques années, grâce au prestige que le nom d'Ali a exercé de tout temps parmi les populations d'origine persane. L'auteur démontre parfaitement que le surnom *thair billah*, « le vengeur avec l'aide de Dieu », qui se lit sur cette pièce, a été le titre honorifique non pas d'un seul prince,

mais de l'une de ces dynasties à peine mentionnées dans les chroniques arabes.

« M. Sauvaire, ajoute en terminant M. Barbier de Meynard, n'a négligé aucune source d'information, et son travail, exact et solide comme tout ce qui sort de sa plume, est un utile document de plus fourni à l'histoire de la civilisation musulmane. »

M. DELISLE offre, de la part des auteurs, les quatre publications suivantes :

1° *De nonnullis codicibus græcis palimpsestis in bibliotheca majore Parisiensi asservatis*, par Alfred Jacob (extrait des *Mélanges Renier*; Paris, 1887, in-8°);

2° *Bibliographie des cartes et plans géographiques des Vosges, imprimés et manuscrits*, par N. Haillant (Épinal, 1887, in-8°);

3° *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal*, par Henry Martin, t. II (Paris, 1886, 1 vol. in-8° du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, publié par le Ministère de l'instruction publique);

4° *Tableau historique du département des Hautes-Alpes*, 1^{re} partie, par J. Roman (Paris et Grenoble, 1887, in-4°).

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE.

M. DELISLE présente à l'Académie, de la part de notre confrère M. Siméon Luce, la notice qu'il a lue devant la Compagnie le 1^{er} juillet dernier et qu'il vient de faire paraître sous ce titre : *Philippe Le Cat, un complot contre les Anglais à Cherbourg, à l'époque de la mission de Jeanne d'Arc* (Caen, 1887, in-8°).

Sont encore offerts :

De Johannis Stobæi codice Photiano, par Ant. Elter (Bonn, 1880, in-8°);

Dictionnaire français-japonais des mots usuels de la langue française, par Arthur Arrivet, revu avec soin par S. Oyamada (Tōkyō, 1887, in-12);

Bibliographie des Sociétés savantes de la France, par Eugène Lefèvre-Pontalis (Paris, 1887, in-4°).

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE.

Sont offerts à l'Académie :

Sur les noms géographiques de la liste de Thoutmos III qu'on peut rapporter à la Judée, par G. Maspero, membre de l'Académie (1888, in-8°);

Discours prononcé le 2 août 1887 à la distribution des prix du lycée Henri IV, par le même auteur (in-8°).

— Ont encore été offerts pendant le 3^e trimestre :

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges, 1887 (Épinal et Paris, 1887, in-8°);

Annales du musée Guimet. Revue de l'histoire des religions, publiée sous la direction de M. Jean Réville, 8^e année, t. XV, n° 3 (Paris, 1887, in-8°);

Annales du commerce extérieur, année 1887, 5^e et 6^e fasc. (Paris, 1887, gr. in-8°);

Atti della Reale Accademia dei Lincei : Rendiconti, vol. III, 1^{er} semestre, fasc. 1-12, et 2^e semestre, fasc. 1-3; *Memorie della classe di scienze morali*, etc., 1884-1885, vol. I (Rome, 1885-1887, in-4°);

Beiträge zur Kunde Steiermärkischer Geschichtsquellen, herausgegeben vom Historischen Vereine für Steiermark, 22^e année (Graz, 1887, in-8°);

Biblioteca nazionale centrale di Firenze : Bollettino delle opere moderne straniere, table du vol. I; *Bollettino delle pubblicazioni italiane ricevute per diritto di stampa*, tables de l'année 1886 et n° 36-41 de 1887 (Florence, 1886-1887, in-8°);

Bibliothèque de l'École des chartes, t. XLVIII, 2^e, 3^e et 4^e livraisons (Paris, 1887, in-8°);

Bulletin de correspondance hellénique, t. V, 11^e année, mai-novembre 1887 (Athènes et Paris, 1887, in-8°);

Bulletin de l'Institut égyptien, année 1886 (le Caire, 1887, in-8°);

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, année 1887, n° 2 (Amiens, 1887, in-8°);

Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie, 36^e année, nouvelle série, 142^e livraison (Saint-Omer, 1887, in-8°);

Bulletin mensuel de la Société centrale des architectes, 6^e série, 4^e vol., n° 5 et 6 (Paris, 1887, in-8°);

Bulletins de la Société des antiquaires de l'Ouest, 1^{er} et 2^e trimestres de 1887 (Poitiers, 1887, in-8°);

Bullettino di archeologia cristiana, del commendatore Giovanni Battista de Rossi, 4^e série, 4^e année, n° 1-4 (Rome, 1886, gr. in-8°);

Documente privitoare la istoria Românilor, ormare la colectiunea lui Eudoxiu de Hurmuzaki. Supplement I, vol. III, fasc. 1; *Documente culese din arhivele ministeriului afacerilor străine din Paris, 1709-1812*, de A. I. Odobescu (Bucarest, 1887, in-4°);

Histoire des Grecs, par Victor Duruy, membre de l'Institut, livraisons 56-71 (Paris, 1887, gr. in-8°);

El Horizonte, periódico de intereses generales, 1^{re} année, n° 23 (îles Canaries, 25 août 1887, in-fol.);

L'Indépendant littéraire, revue bi-mensuelle, n° 20-22 (Paris, 1887, in-4°);

Journal asiatique, 8^e série, t. IX, n° 3 (Paris, 1887, in-8°);

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1886, t. IV (Nancy, 1887, in-8°);

Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, année 1885-1886 (Châlons-sur-Marne, 1887, in-8°);

Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, t. VII, 3^e partie (Chalon-sur-Saône, in-4°);

Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, 2^e série, t. II (VI^e de la collection), 1^{er} bulletin (Guéret, 1887, in-8°);

Ministero della pubblica istruzione. Indici e Cataloghi. IV. I Codici palatini della R. Biblioteca nazionale centrale di Firenze, vol. I, fasc. 6 (Rome, 1887, in-8°);

Mittheilungen des Historischen Vereines für Steiermark, fasc. 35 (Graz, 1887, in-8°);

Proceedings of the Society of antiquaries of London, 2^e série, vol. XI, n° 3 (Londres, 1887, in-8°);

Revue africaine, n° 181 (Alger, 1887, in-8°);

Revue archéologique, publiée sous la direction de MM. A. Bertrand et G. Perrot, membres de l'Académie, mai-juin 1887 (Paris, 1887, in-8°);

Revue des études juives, t. XIV, n° 28 (Paris, 1887, in-8°);

Revue des questions historiques, 22^e année, 83^e livraison (Paris, 1887, in-8°);

Revue épigraphique du midi de la France, n° 45 (Vienne [Isère], 1887, in-8°);

Revue géographique internationale, n° 139 (Paris, 1887, in-4°);

Revue numismatique, dirigée par Anatole de Barthélemy, Gustave Schlumberger, membre de l'Académie, Ernest Babelon, 3^e série, t. V, 3^e trimestre (Paris, 1887, in-8°);

Transactions of the Society of Biblical archæology, vol. IX, 1^{re} partie (Londres, 1887, in-8°);

Viestnik hrvatskoga arkeologičkoga društva, 9^e année, n° 2 et 3 (Agram, 1887, in-8°).

PUBLICATIONS

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE. Tomes I à XII épuisés; XIII à XXXI, 1 ^{re} et 2 ^e partie, XXXII, 1 ^{re} partie; chaque tome en 2 parties ou volumes in-4°. Prix du volume...	15 fr.
Le tome XXII (demi-volume), contenant la table des dix volumes précédents.....	7 fr. 50
A la 1 ^{re} partie du tome XXXII est joint un atlas in-fol. de 11 planches, qui se vend.....	7 fr. 50
TABLE des tomes XLV à L de l'ancienne série des Mémoires.....	15 fr.
MÉMOIRES PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS À L'ACADÉMIE :	
1 ^{re} série : Sujets divers d'érudition. Tomes I à IX, 1 ^{re} et 2 ^e partie.	
2 ^e série : Antiquités de la France. Tomes I à III; tomes IV et V, 1 ^{re} et 2 ^e partie; tome VI, 1 ^{re} partie.	
A partir du tome V de la 1 ^{re} série et du tome IV de la 2 ^e série, chaque tome forme 2 parties ou volumes in-4°. Prix du volume.....	15 fr.
NOTICES ET EXTRAITS DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET AUTRES BIBLIOTHÈQUES, publiés par l'Institut de France. Tomes I à X épuisés; XI à XXVI; XXVII, 1 ^{er} fascicule de la première partie et 2 ^e partie; XXVIII, 2 ^e partie; XXIX, 2 ^e partie; XXXI, 1 ^{re} et 2 ^e partie; XXXII, 1 ^{re} partie.	
A partir du tome XIV, chaque tome est divisé en deux parties; du tome XIV au tome XXIX, la première partie de chaque tome est réservée à la littérature orientale. Prix des tomes XI, XII, XIII et de chaque partie des tomes suivants.....	15 fr.
Le tome XVIII, 2 ^e partie (Papyrus grecs du Louvre et de la Bibliothèque nationale), avec atlas in-fol. de 52 planches de fac-similés, se vend.....	45 fr.
Le premier fascicule de la première partie du tome XXVII (Inscriptions du Cam- bodge), avec atlas in-fol. de 17 planches, se vend.....	20 fr.
DIPLOMATA, CHARTÆ, EPISTOLÆ, LEGES ALIAQUE INSTRUMENTA AD RES GALLO-FRANCICAS SPEC- TANTIA, nunc nova ratione ordinata, plurimumque aucta, jubente ac moderante Aca- demia Inscriptionum et Humaniorum Litterarum. Instrumenta ab anno cdxvii ad annum dcccli. 2 volumes in-fol. Prix du volume.....	30 fr.
TABLE CHRONOLOGIQUE DES DIPLOMES, CHARTES, TITRES ET ACTES IMPRIMÉS CONCERNANT L'HIS- TOIRE DE FRANCE. Tomes I à IV épuisés; V à VIII, in-fol. (l'ouvrage est terminé). Prix du volume.....	30 fr.
ORDONNANCES DES ROIS DE FRANCE DE LA TROISIÈME RACE, recueillies par ordre chronologique. Tomes I à XIX épuisés; XX, XXI et volume de table, in-fol. Prix du volume.	30 fr.
RECUEIL DES HISTORIENS DES GAULES ET DE LA FRANCE. Tomes I à XIX épuisés; XX à XXIII, in-fol. Prix du volume.....	30 fr.
RECUEIL DES HISTORIENS DES CROISADES :	
Lois. (Assises de Jérusalem.) Tomes I et II, in-fol. Prix du volume.....	30 fr.
Historiens Occidentaux. Tome I en 2 parties, in-fol.....	45 fr.
————— Tomes II, III et IV. Prix du volume.....	30 fr.
————— Tome V, 1 ^{re} partie. Prix du demi-volume.....	15 fr.
Historiens Arabes. Tomes I et III, in-fol. Prix du volume.....	45 fr.
————— Tome II, 2 ^e partie, in-fol. Prix du demi-volume..	22 fr. 50
Historiens Arméniens. Tome I, in-fol. Prix du volume.....	45 fr.
Historiens Grecs. Tomes I et II, in-fol. Prix du volume.....	45 fr.
HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE. Tomes XI à XXIX (tomes XIV, XVI, XVII, XX, XXI, XXII, XXIII, XXIV épuisés), in-4°. Prix du volume.....	21 fr.
GALLIA CHRISTIANA. Tome XVI, in-fol. Prix du volume.....	37 fr. 50
ŒUVRES DE BORGHESI. Toms VII et VIII. Prix du volume.....	20 fr.
————— Tome IX, 1 ^{re} et 2 ^e partie. Prix du demi-volume.....	12 fr.
CORPUS INSCRIPTIONUM SEMITICARUM. Tome I, fasc. 1 et II, prix de chaque fasc.	25 fr.
————— Tome I, fasc. III et IV, prix de chaque fasc.	37 fr. 50

EN PRÉPARATION :

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE. Toms XXXII, 2 ^e partie, et XXXIII, 1 ^{re} partie.	
MÉMOIRES PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS À L'ACADÉMIE. Toms X, 1 ^{re} série, 1 ^{re} partie, et VI, 2 ^e série, 2 ^e partie.	
NOTICES ET EXTRAITS DES MANUSCRITS. Toms XXVIII, 1 ^{re} partie; XXXII, 2 ^e partie.	
RECUEIL DES HISTORIENS DES GAULES ET DE LA FRANCE. Tome XXIV.	
RECUEIL DES HISTORIENS DES CROISADES : <i>Historiens Occidentaux</i> . Tome V, 2 ^e partie.	
————— <i>Historiens Arméniens</i> . Tome II.	
CORPUS INSCRIPTIONUM SEMITICARUM. 2 ^e partie, t. I, fasc. 1; 4 ^e partie, t. I, fasc. 1.	
HISTOIRE LITTÉRAIRE. Tome XXX.	
ŒUVRES DE BORGHESI. Tome X.	

LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMPTE RENDU DES SÉANCES, PUBLIÉ PAR M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE.

1887. QUATRIÈME SÉRIE. TOME XV.

Prix d'abonnement : 8 francs; étranger, 10 francs.

QUATRIÈME SÉRIE, 1873-1886. TOME I à XIV. Chaque vol. 10 fr.; les 14 vol. 140 fr.

Ce recueil paraît tous les trimestres, par fascicule de 8 à 10 feuilles,
avec planches et figures, imprimé à l'imprimerie nationale.

SÉANCES ET TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

(INSTITUT DE FRANCE).

Compte rendu, sous la direction de M. J. SIMON, secrétaire perpétuel de l'Académie, par M. Ch. VERGÉ.

1887. — 46^e année. — Nouvelle série. — Une livraison mensuelle d'environ 10 feuilles in-8°. — 2 forts volumes par an. — Prix : 20 francs pour Paris; 25 francs pour les départements; 30 francs pour l'étranger.

Les années 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 2 forts volumes in-8°; chaque année. . . . 20 fr.

Une table générale alphabétique, par ordre des matières et par nom des auteurs, comprenant les 100 volumes (1842 à 1873) de la collection des Séances et des Travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, 1 vol. in-8°, ne se vend pas séparée de la collection.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES CHARTES.

REVUE D'ÉRUDITION CONSACRÉE SPÉCIALEMENT À L'ÉTUDE DU MOYEN ÂGE.

Ce recueil paraît tous les deux mois, par livraison de 6 à 7 feuilles, et forme tous les ans un volume compact grand in-8° de plus de 40 feuilles.

1887. — QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE.

Le prix de l'abonnement est de 10 francs par an pour Paris; 12 francs pour la province; et 15 francs pour l'étranger.

On peut se procurer tous les volumes de la collection qui ne sont pas épuisés, au prix de 10 francs.

Tables des 1^{re} et 2^e séries, 1839-1849, 1 vol. 3 fr.

3^e et 4^e séries, 1850-1859, 1 vol. 3 fr.

5^e et 6^e séries, 1860-1869, 1 vol. 3 fr.

Livret de l'École des chartes, publié par la Société de l'École des chartes,

1879, 1 vol. in-12, br. 2 fr.

Le même, papier vergé, 1 vol. in-12. 5 fr.

LE MOYEN ÂGE.

BULLETIN MENSUEL D'HISTOIRE ET DE PHILOGIE.

Direction : MM. A. MARIGNAN, G. PLATON, M. WILMOTTE.

Paraîtra à partir de janvier 1888. — Une livraison par mois, de 28 pages gr. in-8°, contiendra plusieurs articles et le dépouillement d'une série de périodiques formant un ensemble scientifique.

Prix de l'abonnement : 8 francs pour la France, 9 francs pour l'Union postale.

ON S'ABONNE À PARIS CHEZ ALPHONSE PICARD, LIBRAIRE,

82, RUE BONAPARTE.